



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

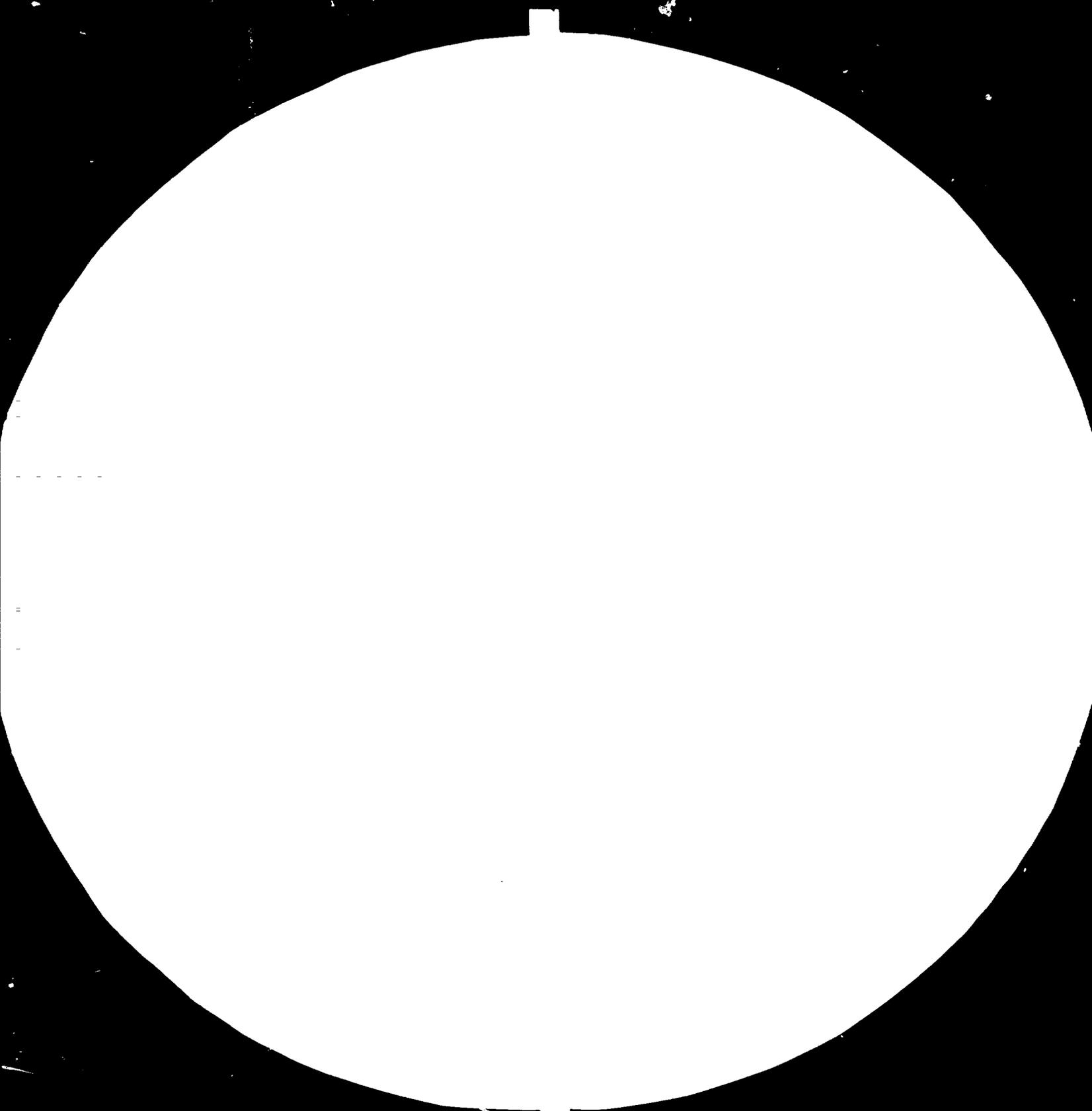
## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

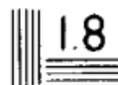
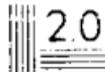
For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)





28

25



MICROSCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A

U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE: 1963 O 454997

5010-108-01-6030-6

Distr. RESTREINTE

5 mai 1983

FRANCAIS

13119

Guinée.

DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES VILLAGEOISES .

RP/GUI/82/002/11-01/313.L

GUINEE, KONAKRY.

Rapport final  
Version préliminaire

Préparé pour le Gouvernement de la République Populaire  
Révolutionnaire de Guinée

par Dr. Meine Pieter Van Dijk  
Economiste industriel

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel  
Vienne

I. Le Gouvernement révolutionnaire de Guinée a lancé un ambitieux programme visant à moderniser et à accroître la production agricole en fournissant aux cultivateurs du matériel de meilleure qualité, du personnel qualifié et des moyens leur permettant de produire davantage de denrées pour la consommation locale et de matières premières pour les industries des zones rurales. A cet effet, le Gouvernement a créé quelque 300 fermes agro-pastorales d'arrondissement (FAPA) pour répondre aux besoins des 80% de la population totale qui vivent dans les zones rurales. Chaque FAPA - équipée de tracteurs ou de matériel à traction animale et disposant des services de techniciens ayant une formation agro-pastorale - doit être l'élément moteur de la modernisation de l'agriculture et de l'amélioration de la condition paysanne. Le rôle des FAPA ne se limite pas à la production agricole, pastorale et piscicole en employant au maximum toutes les ressources naturelles, humaines et financières disponibles, car elles doivent également s'occuper de toutes les activités industrielles situées à l'amont ou à l'aval de la production agricole de façon à améliorer les techniques utilisées dans les villages guinéens. C'est pourquoi des programmes doivent être exécutés pour développer les industries rurales telles que la production d'outils, la fabrication de composts, la construction d'étables, la construction de logements dans les villages, etc. A cet effet, le Gouvernement a demandé l'assistance technique de l'ONUDI pour que quatre FAPA jouent le rôle de projet pilote pour les industries rurales.

Le rapport de mission se divise comme suit:

- OBJECTIFS DU PROJET ET RESULTATS ESCOMPTEES
- ATTRIBUTIONS DE LA MISSION
- COMMENTAIRES SUR LES FAPA
- LE SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES  
DE L'ARTISANAT EN GUINEE
- IDENTIFICATION DES ENTREPRISES DEVANT ETRE ASSOCIEES AU PROJET
- PARTIR DES PRODUITS A FABRIQUER LOCALEMENT
- L'ESQUISSE DU PROJET

ANNEXE I: VISITES D'ENTREPRISES.

Abréviations utilisées dans le rapport:

BAP	Brigades Attelées de Production
BMP	Brigades Mécanisées de Production
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
CBG	Compagnie de Bauxite de Guinée
CEE	Communauté Economique Européenne
CGR	Conseil Général de la Révolution
CMDR	Centre de Modernisation et de Développement Rural
CNR	Conseil National de la Révolution
CPF	Centre de Promotion Féminine
CRPF	Centre Régional de la Promotion Féminine
FAC	Fermes Agricoles Communales
FAPA	Fermes Agro-Pastorale d'Arrondissement
ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
VITA	Volunteers in Technical Assistance (Organisation privée américaine d'assistance technique)

Mots à expliquer:

Horoya:	Journal officiel guinéen (hebdomadaire)
Diplomitifs:	Etudiants qui ont passé leur examen final, mais qui doivent soutenir encore un <sup>e</sup> thèse.
CINVA-RAN :	Une presse pour fabriquer des briques avec peu de ciment et de la terre argileuse.
Sylis:	Monnaie locale. Un dollar égale 21 Sylis.
CFA:	Monnaie de la zone franc: 100 CFA égalent 2 francs français.
Deymier (1983):	Expert FAO pour la formulation d'un projet pour les FAPA.
Barroux (1980):	Expert BIT pour la formulation d'un projet pour l'artisanat.

II. Objectifs du projet et résultats escomptés

Le premier objectif de ce projet est d'assister le gouvernement de la République Populaire Révolutionnaire de Guinée à promouvoir les industries rurales dans le cadre des FAPA.

A. Objectifs immédiats

Pour mener à bien cette politique, les principaux objectifs du projet sont les suivants:

- a) identifier et évaluer - en coopération avec le Ministère des FAPA et des coopératives agricoles - les besoins réels des FAPA en ce qui concerne la promotion des industries rurales;
- b) sélectionner des types d'industries rurales qui soient adaptés à la situation du pays et puissent entrer dans le cadre du projet;
- c) élaborer pour les quatre centres pilotes de promotion des industries rurales, qui seront créées dans les FAPA des quatre régions naturelles retenues, des plans d'action précis et portant notamment sur les techniques, les bourses et les besoins en matériel;
- d) préparer un descriptif complet de façon à faciliter la promotion des industries rurales dans les FAPA.

B. Résultats escomptés

- a) Identification des industries rurales ayant des liens à l'amont et à l'aval avec l'agriculture de chacune des quatre régions;
- b) rédaction d'un plan d'action indiquant les techniques à employer pour chacune de ces industries rurales, les fournisseurs possibles de matériel et le coût approximatif du matériel, ainsi que les services d'experts et la formation nécessaires;
- c) rédaction d'un descriptif énumérant les experts, les experts associés, les volontaires de l'ONUDI et les divers équipements dont il faudra disposer pour atteindre les objectifs fixés;
- d) rédaction de descriptions de postes concernant les experts, les experts associés et les volontaires de l'ONU qu'il faudra recruter pour mener à bien le projet.

III. Attributions de la mission

L'expert travaillera pour le Ministère des FAPA et des coopératives agricoles qui est le Ministère de tutelle responsable pour le développement industriel dans les régions rurales de Guinée. Les FAPA ont été créées pour servir en tant que point focal pour la modernisation agricole et pour l'industrialisation rurale directement liée à elle. Dans ce contexte, il incombe à l'expert tout particulièrement de s'acquitter des tâches suivantes:

- a. recueillir autant d'informations possibles du Ministère des FAPA concernant les possibilités d'industries villageoises;
- b. visiter les FAPA sélectionnées à cet effet par le Ministère et cerner le problème en vue d'un suivi à donner;
- c. Identifier et sélectionner parmi les potentialités d'industries villageoises celles qui sont les plus aptes à créer un impact réel sur les buts et activités principales des FAPA;
- d. Tracer une politique et stratégie cohérentes et suggérer des moyens techniques, organisationnels et financiers appropriés pour leur mise en oeuvre en étroite collaboration avec les responsables du Ministère des FAPA;
- e. Rédiger un document de projet à cet effet pour un suivi;
- f. Rédiger un rapport final à l'intention du Ministère y indiquant les problèmes à résoudre, ses suggestions, recommandations et conclusions.

IV. Commentaires sur les fermes agro-pastorales d'arrondissement (FAPA)

La Guinée a créé les FAPA pour en faire des centres de modernisation de l'agriculture en relation directe avec l'industrialisation rurale. Les brigades de production des FAPA disposent approximativement de 2 500 tracteurs, 10 000 instruments agricoles et 4 000 techniciens, qui ont reçu une formation appropriée.

Les FAPA ne sont pas des unités de production du secteur public, mais des coopératives agro-pastorales indépendantes dont les travailleurs sont les seuls propriétaires des installations techniques, des bâtiments, des outillages et les seuls bénéficiaires des résultats de leur travail (Horoya 2957 : 22).

Les FAPA constituent le moyen privilégié pour stimuler et dynamiser la production animale et végétale et pour oeuvrer à la promotion de tout le monde paysan. Les FAPA deviennent après 3 ans des entreprises autonomes, c'est-à-dire économiquement et financièrement indépendantes, régies par le statut de la libre entreprise.

Il est assigné aux FAPA un rôle de vulgarisation des méthodes modernes auprès du monde rural. Les FAPA constituent actuellement la seule structure potentielle d'encadrement rural. Elles regroupent le meilleur de la jeunesse nationale. Elles disposent de tous les moyens politiques et matériels pour réussir.

- 
1. Le 14 mai 1983, 210 FAPA seront à la phase de la responsabilisation pleine et entière de chaque fermier avec le statut de libre entreprise. En fait, elles deviennent des coopératives agro-industrielles.

Depuis 20 ans, diverses formules ont été tentées pour améliorer les conditions de vie et de travail du monde rural.

- En 1961, les Centres de Modernisation et de Développement Rural (CMDR) ont été essayés.
- En 1972, les Cités Socialistes.
- En 1974, la création de 33 Facultés d'Agronomie, ce qui a presque nécessité en 1979 la création des FAPA pour trouver de l'emploi pour tous les jeunes diplômés.<sup>1</sup>
- En 1975, les Brigades Mécanisées de Production (BMP) et les Brigades Attelées de Production (BAP).
- En 1979, les Fermes Agricoles Communales (FAC).

Les tentatives ont échoué parce que, d'après Horoya:

- a) les jeunes n'étaient pas encadrés par des "praticiens" compétents dans le domaine rural et manquaient d'expérience;
- b) les jeunes étaient abandonnés dans des cités non viabilisées et trop séparées des villages;
- c) les jeunes recevaient des engins mécaniques, mais le carburant et l'appui en mécaniciens ont fait défaut;
- d) il y avait un manque de continuité et une dispersion des efforts;

En mai 1982, près de 11 000 jeunes ingénieurs agricoles et aides-ingénieurs des deux sexes "diplômitifs" ou diplômés ont été répartis sur 367 fermes dispersées dans tous les arrondissements dont la surface moyenne cultivable est de 100 à 150 hectares.

Pendant notre séjour, nous avons visité les FAPA suivantes: Fandjié (Forécariah), Kolenté (Kolenté), Campaya (Labé), Timbi Madina et Timbi Touni (Pita), Centrale (Mamou), Bardou (près de Kissidougou), Gamde et Centrale (N'Zérékoré), Bangalan (près de Kankan) et Centrale (Boké).

Selon Deymier, Consultant de la FAO pour un projet sur les FAPA, elles souffrent:

- d'un manque d'organisation technique;
- d'un manque d'expérience des membres et des directeurs;
- de l'absence d'une bonne gestion;
- de l'expansion trop rapide;
- de la négligence des problèmes de la maintenance;
- et du défaut de logistique d'appui et de soutien.

---

1. Le Gouvernement a voulu baser le développement économique sur la priorité agricole et a décidé d'envoyer à l'Université, pour une formation agropastorale, quelque 70 pourcent des bacheliers pour la plupart d'origine rurale.

Il ajoute qu'il y a deux contradictions dans le fonctionnement actuel des FAPA. Premièrement, le métier d'agriculteur s'accorde mal des horaires de fonctionnaire et deuxièmement, il est difficile d'être producteur d'une part et vulgarisateur de l'autre.

Il suggère pour l'avenir une gestion plus rigoureuse, un aménagement et un équipement plus complets et une bonne conduite de l'action, c'est-à-dire, la bonne définition des productions envisagées pour la première année. Dans son rapport, il attache beaucoup d'importance à la formation des fermiers. Il propose de créer quelques unités pilotes de vulgarisation. Il s'agit des FAPA qui serviront après 2 ou 3 ans comme exemple pour les autres FAPA et où d'autres fermiers peuvent recevoir une formation supplémentaire.

Le Conseil National de la Révolution (CNR) a récemment formulé une résolution sur la promotion des FAPA et la dynamisation de la campagne agricole (Horoya 2957 : 21-25) dont les éléments clés sont:

- l'agriculture comme fonction salariée ne peut qu'échouer;
- la sauvegarde de l'indépendance exige l'auto-suffisance alimentaire;
- les fermiers des FAPA doivent voler de leurs propres ailes et sont totalement responsables eux-mêmes;
- les FAPA doivent s'intéresser à l'artisanat, et le moment venu, aux industries villageoises, installant et mettant en oeuvre les dispositifs techniques qui valorisent les produits végétaux et animaux, ainsi que leurs déchets;
- la responsabilité des fermiers s'exerce dans toutes les activités liées au développement de la FAPA: libre détermination des domaines de culture, libre choix des productions et de l'outillage, libre conception des bâtiments d'exploitation et des logements;
- la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) consent des prêts remboursables aux FAPA qui en feront la requête appuyée sur un programme sérieux de travail librement élaboré.

Ceci montre d'un côté une prise de conscience des deux contradictions mentionnées par Deymier (voir plus haut), mais de l'autre côté, on ajoute encore d'autres tâches aux responsabilités initiales des fermiers. En plus de la production et de la vulgarisation, ils doivent s'intéresser également aux activités artisanales et (le moment venu) aux industries villageoises. L'Horoya (2957: 22) s'exprime encore plus explicitement sur ce point: "considérant que tous les corps de métiers conditionnant le développement socio-économique du village et de l'arrondissement doivent être créés à l'intérieur

- 
1. La version finale du rapport Deymier a une annexe avec quelques informations sur sept FAPA: Laya, Tabounna, Compaya, Bardou, Morodougou, Kpoo et Koumbia. Les renseignements concernent les cultures en 1982, la superficie disponible et irrigable, le personnel, le matériel, les animaux, les constructions et les cultures actuellement pratiquées (Rome, FAO, 1983).

de la FAPA, laquelle doit se donner comme mission d'être le cerveau pensant et de rester l'avant-garde du progrès dans le village et dans l'arrondissement"<sup>1</sup>.

Ici apparaît une troisième contradiction, à savoir que le métier d'agriculteur peut mal s'accorder avec des travaux artisanaux ou industriels. Tout d'abord, les travaux artisanaux demandent une continuité pour assurer l'exploitation totale des machines. Ensuite, une connaissance technique et économique est exigée et les problèmes d'écoulement de la production industrielle sont plus compliqués que pour les produits agricoles.

Il y a à notre avis une quatrième contradiction: d'un côté les FAPA deviendront autonome, impliquant que "la responsabilité des fermiers s'exerce dans toutes les activités liées au développement de la FAPA", de l'autre côté, les autorités ne cessent pas de prescrire ce que les FAPA doivent faire. Il semble préférable d'offrir certaines possibilités de transformation aux FAPA qui doivent décider sur la base d'arguments économiques si elles veulent investir dans ces activités;

Après la visite d'une dizaine de FAPA, nous voudrions faire quelques remarques sur leur fonctionnement:

- a. Il est actuellement trop tôt pour juger du succès de l'opération FAPA, mais il y aura certainement un nombre de FAPA qui réussiront après l'autonomie. Nous sommes favorablement impressionnés par l'enthousiasme de certains directeurs de FAPA et les travaux accomplis.
- b. Le fait que les 367 FAPA n'aient produit en 1982 que deux pourcent de la production vivrière de base montre l'importance limitée des FAPA pour l'auto-suffisance alimentaire. Sur le terrain, on constate généralement des superficies cultivées limitées, des rendements moyens (malgré tous les entrants) et souvent des problèmes d'approvisionnement en gasoil, semences, engrais et produits phyto-sanitaires.
- c. Les FAPA donnent souvent l'impression d'avoir trop de personnel pour les travaux réalisés et d'avoir du matériel trop moderne donc vulnérable, dépendant du gasoil et des pièces détachées qui doivent venir de la capitale et nécessitant des réparations que les mécaniciens locaux n'arrivent pas à accomplir d'une façon satisfaisante.
- d. Les fermiers semblent souvent passer trop de temps aux expérimentations sur des petites superficies en oubliant qu'il faut en même temps réaliser une production agricole satisfaisante pour justifier les investissements.

---

1. L'idée de transférer diverses fonctions dévolues aux services de l'arrondissement vers la FAPA implique également un alourdissement des tâches de certains fermiers.

- e. Il nous semble indispensable que les FAPA autonomes s'attachent avant tout à produire, en appliquant des critères économiques pour le choix des produits et des superficies à cultiver. Elles traversent actuellement une phase difficile allant du stade expérimental au stade de pleine production, pourtant nécessaire pour être autonome.
- f. Il ne semble pas juste de trop alourdir actuellement les tâches des fermiers en soulignant les tâches de vulgarisation (Deymier, 1983), de promotion de la technologie rurale améliorée (VITA, 1980) ou de l'artisanat rural (Horoya, 25.12.1983).

7. Le secteur des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat en Guinée

Le secteur des petites et moyennes entreprises est défini comme le secteur où les investissements privés sont réalisés avec un apport en capitaux d'au moins 50.000 Syllis, mais ne dépassant pas 25.000.000 de Syllis. Les artisans en général ont très peu investi. La caractéristique essentielle de l'artisanat est selon le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et Artisanat que l'artisan "assume la pleine responsabilité et la gestion de son entreprise, tout en participant lui-même au travail avec les membres de la famille ou les compagnons, et que le produit sous sa forme définitive découle de l'élément "manuel" de sa fabrication".

Le Code des Investissements date de 1980 et prévoit certains avantages accordés aux investissements prioritaires selon le Plan de développement. Ces avantages peuvent être accordés aux grandes entreprises, d'Etat ou mixtes, bénéficiant d'investissements étrangers et aux petites et moyennes entreprises privées guinéennes qui fournissent un dossier complet. Ceci nécessite un investissement d'au moins 25 millions de Syllis (réalisable en trois ans au maximum). Vingt cinq millions de Syllis est un montant très important pour un petit entrepreneur et implique ensuite que son entreprise n'est plus considérée comme petite ou moyenne entreprise selon la définition donnée plus haut.

Il est généralement reconnu que les petites entreprises représentent une valeur économique certaine, en particulier en milieu rural où elles desservent des marchés isolés et modestes sur lesquelles les grandes entreprises ne peuvent pas être présentes.

Barroux estime qu'il y a 7 000 artisans par CGR, soit un total de 42 000 pour la Guinée, Konakry exclu. Le recensement effectué en février 1980 par le Service de l'Artisanat du CGR de Konakry donne un total de 986 unités distribuées sur Konakry I, II et III et divisées en artisanat de production utilitaire, production artistique et de service comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : l'artisanat au CGR de Konakry

Localisation	Artisanat de prod.utilit.	Artisanat de prod. artist.	Artisanat de service	Total
Konakry I	199	10	165	374
Konakry II	107	2	26	135
Konakry III	242	2	233	477
Total	548	14	424	986

Le rapport concerné constate "une vétusté totale des équipements et installations et un manque de matières premières entraînant une discontinuité dans la production".

Le recensement n'a probablement pas été exhaustif et Barroux estime que la population artisanale de Konakry ne peut pas être inférieure à 10 000 personnes. Ceci implique que le nombre d'unités de production doit être supérieur à 986.

A l'heure de l'Indépendance de la Guinée, les industries manufacturières n'existaient presque pas. Pourtant l'artisanat approvisionnait le milieu rural et urbain en pas mal de produits. Par exemple, les artisans du fer, du bois, du textile et cuir avaient atteint un certain niveau, souvent après des siècles d'amélioration de la technologie et perfectionnement du processus de production. Parfois des technologies modernes importées facilitaient le travail: la machine à coudre, le poste de soudure, la forge mécanique, etc.. Depuis l'Indépendance, le Gouvernement guinéen n'a pas fait un effort systématique pour développer davantage l'artisanat. Le Gouvernement a essayé de regrouper les artisans dans des centres et on trouve encore de ces centres, par exemple à Labé et N'Zérékoré (les deux que nous avons visités). Ces centres ne regroupent plus qu'une infime partie des petits producteurs en Guinée et l'approche ne semble pas la meilleure pour développer ce secteur de l'économie. Le nouveau Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et Artisanat ne considère cette possibilité que comme l'un des moyens d'intervention en faveur de ce secteur.

On ne sait pas encore comment marchera le projet de la Banque Mondiale pour le secteur industriel avec le Ministère des PME et Artisanat. Pour le volet "petites et moyennes entreprises", on constate une tendance à établir des procédures compliquées, ce qui risque de freiner les demandes d'assistance des petits entrepreneurs. Pour bénéficier du Code guinéen des Investissements, un investisseur potentiel doit par exemple fournir un dossier de 10 documents qu'il ne peut pas toujours se procurer facilement:

- a) Une demande (sur papier libre) adressée au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et Artisanat.
- b) Un curriculum vitae (pour chacun des associés) rempli au vu de la carte d'identité.
- c) Un casier judiciaire.
- d) Deux photos d'identité.
- e) Une attestation de compte bancaire régulièrement alimenté.
- f) Une copie du Statut (s'il s'agit d'une société ou d'une coopérative).
- g) Un procès verbal de l'Assemblée Constitutive (de la société ou de la coopérative).
- h) Une autorisation du Tribunal pour la constitution de la société.
- i) Une autorisation (des autorités régionales) pour l'implantation de l'entreprise.
- j) Une étude de faisabilité de l'entreprise comportant obligatoirement: une étude technique, un plan d'investissement, les sources de financement, l'analyse économique et financière et les justifications et risques du projet.

VI. Identification des entreprises devant être associées au projet

L'un des buts de la mission était d'identifier un certain nombre de secteurs artisanaux de production et de service qui pourraient bénéficier d'une assistance technique et d'une aide en formation dans le cadre du projet et dont l'activité en milieu rural est complémentaire de l'action de développement menée par la FAPA. Pour ce faire, il a été procédé à une enquête auprès d'un certain nombre d'entrepreneurs et artisans guinéens. Quarante petites entreprises et ateliers ont été visités. Le tableau No. 2 ci-dessous répertorie les entrepreneurs et artisans interviewés par activité, par sexe et par localisation.

Tableau 2: Type, sexe, localisation et nombre d'entrepreneurs interrogés

<u>Activité</u>	<u>Nombre</u>	<u>Sexe</u>	<u>Localisation</u>
1. Artistique (peintre)	1	M	N'Zérékoré
2. Briqueterie	2	M	Campaya, Boké
3. Chargement batteries/ vulcanisation	2	M	Kankan
4. Commerce	1	F	Labé
5. Cordonnerie	1	M	Boké
6. Couture	3	M	Boké, Konakry, N'Zérékoré.
7. Fonderie d'aluminium	1	M	Boké
8. Forage	7	M	Kolenté, Pita, Bardou, N'Zérékoré, Kankan, Boké.

9. Mécanique	2	M	Kankan, Boké.
10. Menuiserie	5	M	Bardou, Konakry, Boké, Kankan.
11. Men. métallique, soudure	3	M	Boké, Konakry, Kankan.
12. Peinture voitures	2	M	Konakry, Kankan.
13. (Fabrication) rafia	1	M	N'Zérékoré
14. Réparation radios	1	M	Boké
15. Savonnerie	1	F	Boké
16. Sculpture sur ivoire	1	M	Kankan
17. Teinturerie	1	F	Boké
18. Tissage	2	M	Labé, Pita.
19. Tôlerie	1	M	Konakry
20. Vannerie	2	M/F	Bardou, N'Zérékoré.
	<hr/> 40	<hr/> 4 F	

Le compte rendu des interviews figure en annexe à ce rapport.

#### Conclusions tirées de l'enquête

De l'enquête menée auprès de cet échantillonnage de petits entrepreneurs et d'artisans, il est possible de tirer les conclusions suivantes:

#### Facteurs négatifs

- a) manque de matières premières, d'énergie, d'outils, de machines simples et de pièces détachées.
- b) Accès presque inexistant à un outillage et équipement adapté aux types de fabrication.
- c) Importation très difficile de matières premières et d'équipement.
- d) Action très limitée de la Direction Générale de l'Artisanat au sein du Ministère des PME.
- e) Accès très restreint au crédit bancaire.
- f) Productivité très faible due à l'absence de formation et de connaissances professionnelles et à l'inexistence d'ateliers bien conçus et bien équipés.
- g) Coût excessif de l'énergie utilisée provenant de groupes électrogènes.
- h) Manque d'intégration du secteur petites entreprises dans un plan global de développement industriel.

Facteurs positifs

- a) Savoir-faire des entrepreneurs et artisans dont les technologies existantes sont parfaitement adaptées au milieu.
- b) L'écoulement de la production est facile et les marchés sont bien loin d'être saturés.
- c) Les petits entrepreneurs et artisans souhaitent acquérir une formation tant dans le domaine de la technologie que celui de la gestion.
- d) Motivation certaine des entrepreneurs et artisans pour investir et avoir accès au crédit bancaire.
- e) Réalisme des entrepreneurs et artisans dans le choix des équipements qu'ils désireraient acheter avec l'aide d'un crédit bancaire.
- f) Niveau technique plus élevé des entrepreneurs et artisans en milieu urbain.
- g) Potentiel de développement de petites unités dans des secteurs où le marché est très porteur, où les technologies ne font pas appel à des matières premières et équipements qui doivent être importés.

Il serait donc souhaitable de s'appuyer sur ces secteurs pour lancer une opération de formation auprès:

- a) des forgerons, des soudeurs, des fondeurs et des mécaniciens dans les villages où sont installées les FAPA choisies comme cellules de démonstration et de vulgarisation des nouvelles machines agricoles dont les prototypes seraient développés et manufacturés à Konakry. Les petits entrepreneurs devraient apprendre à maîtriser la technologie de ces machines pour, dans un premier temps, pouvoir les entretenir et les réparer, dans un deuxième temps, les fabriquer en petites séries.
- b) Des menuisiers, briquetiers, potiers, teinturières, savonnières et de tous autres artisans et petits entrepreneurs concernés par la transformation des produits agricoles, également dans les villages où sont installées les FAPA choisies comme cellules de démonstration et de vulgarisation. Ces artisans et entrepreneurs pourraient apporter une contribution importante à une action de développement rural ayant pour centre d'appui les FAPA. Production et amélioration de l'outillage agricole de base, construction de petits abris pour stocker les récoltes, d'étables, d'ateliers ruraux, production de certains articles (savons, poteries, etc.) à base de produits agricoles dont la commercialisation pourrait être assurée par les FAPA.

VII. Partir des produits à fabriquer localement

Il y a une autre approche pour une étude de potentiel des industries villageoises: au lieu de partir des unités existantes, on peut partir d'une liste de produits qu'on voudrait fabriquer ou transformer dans le pays. L'avantage d'une telle approche est qu'elle donne une vue d'ensemble. Le grand désavantage est que personne ne peut élaborer toutes ces suggestions parce que cela exigerait en fait une étude de faisabilité pour chaque produit.

Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et Artisanat considère comme prioritaires les petites et moyennes entreprises privées actives dans les domaines suivants:

- a. Alimentation: la conserverie de fruits, poisson, viande, torréfaction, boisson non alcoolisée, plantation, pêche et élevage, décorticage du riz, du maïs, de l'arachide, extraction de sel marin, etc.
- b. Articles de ménage: en aluminium, en plastique, en céramique, en porcelaine ou en verre, articles galvanisés, etc.
- c. Matériaux de construction: briques cuites ou en ciment, portes et fenêtres, sable et gravier, meubles de maison ou de bureaux, tuyaux de canalisation, salles de bain en marbre ou synthétiques.
- d. Articles de conditionnement: sacherie, cartonnerie, papeterie, etc.
- e. Textile: vêtements de toutes sortes en coton ou en laine, chaussures en cuir ou en plastique.
- f. Mécanique et chimie: réparation des pièces autos et motocycles, batterie, piles électriques, réfrigérateurs et congélateurs, engins agricoles, montage d'appareils électroniques et électro-ménagers, etc.
- g. Objet d'art: sculpture, art plastique ou graphique, poterie, cordonnerie, etc.

Pour le choix des activités à promouvoir en milieu rural dans le cadre du projet proposé, nous avons utilisé trois critères:

- a. La transformation doit concerner un produit qui est produit actuellement en grande quantité dans la région concernée et n'est pas transformé par des industries existantes.
- b. Il faut que la transformation augmente la valeur du produit et réponde à un besoin (de conservation, d'économie de main d'oeuvre disponible ou d'allègement des tâches féminines).

- c. Il doit exister une technologie appropriée (relativement simple, avec une haute intensité de main d'oeuvre) qui peut être vulgarisée en milieu rural.

Il y a bien sûr d'autres produits qui pourraient être transformés ou fabriqués en milieu rural. Le Ministère des FAPA a par exemple fourni la liste suivante:

<u>Matière d'oeuvre guinéenne</u>	<u>Objets à fabriquer</u>
1. <u>Produits végétaux</u> : coton, dah ou ou kenaf, kopok, sisal, raphia, rotin, fibres de coco, tronc de bananiers, palmiers divers.	<u>Produits de fibres</u> : sacs, cordes, filets de pêche, paniers, nattes, tapis, matelas, vêtements.
2. <u>Produits d'arbres et paille</u> , bambou, bois, produits de palmiers divers, roseau.	meubles, matériaux de construction, ouvrages d'art, papier.
3. <u>Plantes oléagineuses alimentaires</u> : palmiers à huile, arachides, coco, karité, sésame, soja, maïs, etc.	les huiles végétales alimentaires et des sous-produits.
4. <u>Plantes oléagineuses non-alimentaires</u> : coton, kapok, anacarde, ricin.	les huiles végétales non-alimentaires: le savon.
5. <u>Peaux et plantes</u> : plantes tannifères et tinctoriales.	<u>Produits de cuir</u> : chaussures, sacs, valises, objet d'art.
6. <u>Argile</u>	<u>Produits de poterie et céramique</u> : canaris, tuyaux, digesteurs biogaz, etc.
7. <u>Pierre</u>	pierre taillée et pierre polie.
8. <u>Sable</u> (quartz)	<u>Produits de la verrerie</u>
9. <u>Eau de mer</u>	le sel marin.
10. <u>Plantes à caoutchouc</u>	la gomme, les résines.
11. <u>Fruits et légumes</u>	confiture, conserves, jus.
12. <u>Céréales et soja</u>	semoule, biscuits, farines complexes (céréales et soja).

- |  |  |
|--|--|
| 13. <u>Canne à sucre et autres plantes saccharifères</u> | sucre rouge.   |
| 14. <u>Poissons</u>                                      | Conserve de poissons, farine de poisson et poisson fermenté. |
| 15. <u>Viande</u>  | Conserve de viande.  |
| 16. <u>Céréales</u>                                      | Aliments pour la volaille.                                   |
| 17. <u>Produits de l'apiculture</u>                      | Miel et cire.  |
| 18. <u>Fer</u>   | Outillage d'exploitation à l'échelle villageoise.            |
| 19. <u>Déchets végétaux</u>                              | Biogaz.  |

On peut ajouter:

- la fabrication de compost;
- la fabrication de conduites d'eau, tuiles, tuyaux d'adduction, pots de fleurs, digesteurs de biogaz, etc. par les potières;
- l'extraction des huiles essentielles des oranges.

Mais il y a également quelques activités à décourager:

- la fabrication de jus de fruits: il y a déjà trois usines en Guinée. Il s'agit plutôt d'organiser leur production et d'améliorer leur réseau d'approvisionnement et l'écoulement de leur production.
- Les boulangeries: une ville comme Kankan compte environ 27 boulangeries qui dépendent toutes du Gouvernement pour l'approvisionnement en farine. S'il y avait un approvisionnement libre, il y aurait, bien sûr, une surcapacité.
- La fabrication artisanale de gari. Etant donné qu'il y a une nouvelle usine à Faranah qui ne trouve pas suffisamment de manioc, il ne semble pas justifié de promouvoir encore la transformation artisanale.
- Les presses de briques hydrauliques: il s'agit d'une technologie trop moderne: coûteuse et très vulnérable.

Finalement, il faut une politique cohérente de développement des grandes industries et des petites unités de transformation pour éviter la concurrence. Chaque fois, il faut décider si une transformation doit être faite en ville ou en milieu rural, dans une grande usine ou une petite unité, avec une technologie très moderne ou une technologie appropriée et par le capital étranger ou l'initiative privée locale. A notre opinion, on peut faire beaucoup plus en milieu rural, dans des petites unités avec des technologies appropriées et l'initiative privée locale.

#### VIII. L'esquisse du projet

Pendant les deux premiers mois de notre mission, nous avons eu l'occasion de visiter les FAPA suivantes: Fandjé (Forécarian), Kolenté (Kolenté), Campaya (Labé), Timbi Madina et Timbi Toumi (Pita), Central (Mamou), Bardou (près de Mamou), Sande et Centrale (N'Zérékoré), Bangalan (près de Kankan) et Centrale (Kankan).

Sur la base des informations qui ont été collectées, il est possible d'en conclure que le projet ne devrait pas être complètement centré sur les FAPA. Les raisons en sont les suivantes:

- Il y a déjà de bons entrepreneurs en milieu rural qui savent organiser une entreprise et disposent du capital nécessaire.
- Les FAPA ne sont pas toujours bien situées pour desservir des villages qui n'ont pas un marché suffisant pour justifier l'introduction d'une certaine transformation.
- Comme il a été constaté, les FAPA traversent une période difficile du stade expérimental au stade de l'autonomie. Il ne semble pas juste de trop alourdir les tâches des agriculteurs alors qu'actuellement leur niveau de production agricole est souvent trop bas pour justifier économiquement une transformation de ces produits.
- Les FAPA ont une tâche de vulgarisation en milieu rural pour laquelle elles manquent souvent de moyens.
- La politique actuelle du Gouvernement guinéen attache de l'importance au développement de l'initiative privée dans les petites et moyennes entreprises. Les FAPA peuvent être l'intermédiaire pour stimuler l'initiative privée et coopérative en milieu rural.
- Dès l'autonomie, les FAPA peuvent décider elles-mêmes quelles sont les activités les plus rentables qu'elles veulent développer. Il s'agit donc de leur donner le choix en fournissant pour chaque technologie de transformation le maximum de paramètres pour faciliter une décision économiquement justifiée.

L'objectif du projet serait à notre avis la diffusion en milieu rural, par l'intermédiaire des FAPA, de machines agricoles qui seraient fabriquées sur place, de préférence dans les villages. Il existe déjà un certain nombre de prototypes qui ont été développés par des Instituts guinéens (Institut de Foulaya, Centre pilote pour la réparation et la maintenance) ou par des entrepreneurs guinéens (tel que Monsieur Kaba Condé). Nous suggérons de nous limiter dans un premier temps aux machines suivantes:

- une décortiqueuse à riz
- un moulin pour la farine de maïs
- un moulin pour la pâte d'arachide
- une presse pour l'huile de palme
- une presse pour l'huile palmitée
- une machine pour extraire l'essence d'orange

Il s'agirait dans un premier temps de tester ces prototypes auprès des FAPA et des agriculteurs. Une fois testés, les prototypes seraient fabriqués en pré-série à Konakry et un système de vente à crédit sera mis en place. La phase suivante consisterait à organiser la production des machines agricoles, particulièrement bien adaptées aux besoins et au marché dans les FAPA ou dans les villages par des entrepreneurs locaux qui recevraient à cet effet une aide du projet: en matières premières, en outillage et équipement. Les producteurs seraient suivis par les experts du projet pour ce qui est de la technologie, le contrôle de qualité et la vente. Les FAPA où l'on pourrait commencer la vulgarisation de ces technologies seraient:

- pour le riz: Bangalan
- pour le maïs: Timbi-Madina
- pour l'arachide: Koundara ou Boké
- pour la noix de palme: N'Zérékoré
- pour les oranges: Kolenté.

Il y aurait à prévoir un volet de formation pour les forgerons, mécaniciens, fondeurs, soudeurs et menuisiers qui s'intéresseraient à la production et à la maintenance de ces machines.

Le tableau suivant indique par type de machine le nombre d'unités à fabriquer pour la vulgarisation, puis le nombre à fabriquer pour la démonstration, le prix unitaire et enfin les dépenses totales:

Machine	Nombre	Prix unitaire	Total en \$	Total en S.	Total démons.
Une décortiqueuse pour le riz					
- la machine	80	55.000 S		5.330.000	110.000 S
- le moteur(5 ch.)	80	1,250 \$	100,000		2,500 \$
Un moulin pour la farine de maïs					
- la machine	40	100.000 S		4.000.000	200.000 S
- le moteur(10 ch.)	40	2,000 \$	80,000		4,000 \$
Moulin à pâte d'arachide					
- la machine	40	80.000 S		3.200.000	160.000 S
- le moteur(5 ch.)	40	1,250 \$	50,000		2,500 \$
Une presse pour l'huile de palme et l'huile palmiste					
- la presse pour l'huile de palme	40	20.000 S		300.000	40.000 S
- la presse pour l'huile palmiste	20	100.000 S		2.000.000	200.000 S
Une machine pour extraire l'essence d'oranges					
- la machine	40	200.000 S		8.000.000	400.000 S

Le total pour les machines de démonstration sera pris en charge par le projet (9,000 \$ plus 1.110.000 Syllis ou 55,500 \$, en tout 64,500 \$). Pour les technologies à vulgariser, il y a cinq sources de crédit possibles: la Banque Mondiale (dans le cadre de la ligne de crédit pour les PME), le FENU (dans le cadre du projet FAPA), la CEE (dans le cadre de la ligne de crédit pour les PME), l'assistance bilatérale (les Canadiens par exemple qui participent au même projet que la Banque Mondiale et la CEE) ou USAID, dans le cadre des Syllis disponibles localement grâce à une aide alimentaire dans le cadre de la loi PL 480).

Pour le bon démarrage du projet, ces négociations doivent être entreprises à l'avance. Nous avons déjà parlé avec les responsables de la Caisse nationale, la banque responsable pour le projet, Banque Mondiale. La CN est optimiste en ce qui concerne les possibilités de fournir également du crédit en milieu rural.

Il faut également envisager la commande des matières premières nécessaires bien avant le démarrage du projet.

a) Le riz

Le riz est traditionnellement battu à la main. Les grains sont ensuite écrasés dans un mortier pour obtenir le riz blanc. L'introduction des batteuses et décortiqueuses mécaniques serait une nette amélioration surtout dans les régions où on s'attend à une forte augmentation de la production de riz.

L'introduction d'une décortiqueuse semble très souhaitable. Une décortiqueuse manuelle ne va pas, étant donné la dureté des grains en Guinée. Actuellement, le Centre pilote envisage la fabrication d'une décortiqueuse et un producteur privé (Kaba Condé) en fait déjà. La machine ne doit pas coûter plus que 55.000 sylis et nécessite un moteur de 5 chevaux qu'on peut acheter pour 1,250 \$.

b) Le maïs

Pour le maïs, il existe plusieurs technologies pour l'égrenage. La SONEPI au Sénégal a par exemple développé une égreneuse manuelle. Ensuite les graines doivent être moulues pour en faire de la farine. Ceci est un travail plus lourd que l'égrenage, raison pour laquelle nous suggérons de vulgariser un moulin léger pour transformer 100 à 150 kg par heure. Ceci nécessite un moteur de 10 chevaux ou 2 000 \$, tandis que le moulin coûtera 100.000 sylis. Kaba Condé a déjà fabriqué plusieurs moulins et le Centre pilote s'y intéresse également.

c) L'arachide

L'arachide décortiquée doit être écrasée pour obtenir la pâte d'arachide. La fabrication d'une décortiqueuse manuelle est très simple. Encore une fois, Kaba Condé a déjà développé un moulin simple pour la fabrication de la pâte d'arachide. Le Centre pilote s'y est également intéressé et les responsables du Centre estiment qu'une telle machine doit coûter 80.000 sylis et qu'un moteur de 5 chevaux (1,250 \$) suffira.

d) L'huile de palme et palmiste

Les noix de palme sont dans un premier stade utilisées pour faire l'huile de palme. Dans un deuxième stade, il reste la noix qui peut être moulue pour fabriquer une huile plus fine qui se vend plus cher (l'huile palmiste). Pour le premier stade, on peut introduire des petites presses, comme celles développées par l'Institut Tropical Royal à Amsterdam. Les dessins de cette presse et la presse à suggérer pour l'huile palmiste ont été donnés au Ministère des FAPA et au Directeur du Centre pilote.

La population ne s'intéresse actuellement pas tellement au deuxième stade pour lequel il faut un concasseur (comparable au moulin pour le maïs), un meilleur four et une presse plus lourde que la presse pour l'huile de palme. Il est quand même suggéré d'essayer l'introduction de cette presse, mais d'en limiter le nombre à 20.

e) Les huiles essentielles ou l'essence d'orange

Le Ministère des FAPA a fait venir en Guinée une machine manuelle pour extraire l'essence d'orange. La machine se trouve dans la cour de Kaba Condé qui veut essayer de la copier. Il y a également un exemplaire au Centre de Recherche de Foulaya. Les copies coûteront environ 200.000 sylvils et seront très recherchées étant donné le nombre d'orangers et la valeur de l'essence.

Modalités pour le système de crédit

Pour ne pas faire de cadeaux, un geste qu'on ne pourra jamais répéter, mais pourtant permettre aux clients intéressés sans beaucoup d'argent d'acheter les machines, il a été suggéré de mettre sur pied un système de crédit. En fait, la création d'un système de crédit est déjà envisagée dans le cadre d'un projet avec le Ministère des PME et Artisanat pour le milieu urbain. Après les discussions avec les responsables de la Caisse nationale, nous sommes convaincus qu'on peut appliquer le même système pour les producteurs en milieu rural qu'en ville. La procédure (la préparation du dossier de crédit par le Ministère des PME et Artisanat) pourrait être la même. Toujours 40 pour-cent de la somme doit être payé au comptant et la machine livrée fonctionnera comme garantie pour la banque. Le reste de la somme est à rembourser sur 3 ans avec intérêt.

L'avantage de la création d'un fonds de roulement sera la continuation des activités du projet après la fin du projet. Les demandes des investisseurs potentiels seront évaluées du point de vue de leur viabilité technique et économique par le Ministère intéressé et du point de vue de leur viabilité financière par la banque concernée.

Dans le cadre du projet, un expert de l'ONUDI et un volontaire des Nations Unies travailleront en collaboration avec le service compétent du Ministère de FAPA et des coopératives agricoles pour organiser la production des prototypes, les tester et en faire la démonstration en milieu rural, pour produire dans un deuxième temps les pré-séries servant à la vulgarisation, pour aider dans un troisième temps les FAPA et les entrepreneurs ruraux à démarrer une production locale. Ils devront également assurer un suivi pour la maintenance et la réparation du matériel déjà diffusé.

Pour compléter cette présentation de projet, nous avons rédigé un résumé de description de poste pour l'expert principal et pour le volontaire des Nations Unies.

Description de poste du chef du projet

1. Le conseiller technique principal doit coordonner les activités du projet en collaboration avec les services techniques du Gouvernement.
2. En tant qu'ingénieur ayant l'expérience de la transformation des produits agricoles, il est responsable du choix et de la mise au point des technologies à vulgariser en milieu rural.
3. Il assurera les tâches suivantes dans le cadre du projet:
  - l'organisation des démonstrations en milieu rural
  - l'enregistrement et placement des commandes
  - la supervision des demandes de crédit
  - l'organisation du transfert des machines vers le milieu rural
  - la formulation des conseils techniques
  - le suivi technique des producteurs assistés

Description de poste du Volontaire des Nations Unies

1. Le Volontaire des Nations Unies s'occupe en collaboration avec son homologue des côtés administratifs du projet. Il doit avoir l'expérience du crédit populaire ou de la gestion d'un fonds de roulement.
2. Le Volontaire fournira des renseignements aux acheteurs potentiels concernant la rentabilité des investissements prévus (la capacité de production, les coûts de fonctionnement, le prix de revient, etc.) pour faciliter un choix rationnel.
3. Il ou elle est responsable pour la mise sur pied et le fonctionnement du système de crédit:
  - il discute les modalités avec la source de financement et la Caisse nationale
  - il aide les intéressés à remplir les formulaires pour la demande de crédit
  - il suit les commandes
  - il suit les dossiers de crédits auprès de la Caisse nationale
  - il met sur pied un système de remboursement
  - il donne des conseils économiques aux producteurs assistés.

ANNEXE I

Les activités étudiées

1) Artiste peintre

Le peintre interviewé à N'Zérékoré fait des portraits, des paysages, de la décoration de bâtiments, des travaux de publicité, notamment des enseignes pour des services gouvernementaux ou des entreprises privées.

Il est jeune (21 ans), fréquentait l'école secondaire quand il a commencé à gagner de l'argent avec la peinture. Depuis 4 ans, il travaille à son compte après une période d'apprentissage de deux ans. Le travail marche assez bien quand il y a du matériel. Il faut de la teinture, des tissus et du bois pour l'encadrement. Il achète pour environ 2.500 Syllis dans la semaine, mais l'approvisionnement n'est pas régulier.

L'activité demande peu d'investissements et son chiffre d'affaires peut atteindre 7.500 Syllis dans la semaine. Une fois toutes les dépenses déduites (apprenti, matières premières, local, impôts, etc), il lui reste peut être 2.000 à 2.500 Syllis dans la semaine.

Il voudrait bien acheter un stock de matières premières et des pinceaux et améliorer l'atelier. Son travail plait aux clients et il aménagera au fur et à mesure son atelier. Il souhaite surtout que les autorités organisent une formation professionnelle pour son métier. L'activité semble assez rentable.

2) La briqueterie

Les deux briquetiers interviewés (à Compaya et Boké) font la cuisson de briques d'argile avec du bois dans un four "mobile". Ils entassent les briques en laissant des couloirs pour brûler le bois et couvrent les tas (entre 2500 et 6000 briques) avec de l'argile.

Il faut un capital pour financer la cuisson. Les deux briquetiers interrogés sont fonctionnaires et déjà relativement âgés. Leur salaire mensuel leur permet le financement de la cuisson. Les briquetiers vendent à 2 Syllis la brique crue confectionnée en argile avec un moule en bois. Ensuite il faut acheter 2 ou 3 chargements de bois à 2.500 ou 3.000 Syllis (en fonction de la source d'approvisionnement) et il faut payer les ouvriers qui construisent le four ou le faire soi-même. Un briquetier verse en moyenne 3.500 Syllis aux quatre ouvriers qui construisent le four. Ceci est un travail qui demande une certaine compétence. La qualité finale de la brique est fonction de l'argile utilisée, de la construction du four et du chauffage régulier pendant au moins 24 heures.

Les deux briquetiers mentionnent comme problème principal le manque de bois; un problème crucial lorsqu'on pense à la dégradation de la forêt en Guinée. L'un des briquetiers a mentionné que les briques sable-ciment étaient moins chères, mais actuellement on trouve difficilement du ciment. Il nous semble que la fabrication avec les presses Cinva Ran qui exige moins de ciment que la fabrication traditionnelle des briques sable-ciment et qui utilise la terre trouvée sur place (si elle est un peu argileuse) est une technologie moins dangereuse pour l'environnement.

Les investissements sont limités: des seaux, moules et brouettes suffisent. Le chiffre d'affaires peut être calculé sur la base du nombre de cuissons et de briques. Le briquetier de Compava fait une cuisson dans la semaine (parfois deux s'il y a beaucoup de demandes) de 2500 briques qu'il vend à 7 ou 10 Syllis (le prix varie selon le type de client et l'urgence). L'autre briquetier fait une cuisson de 6000 briques par mois en moyenne qu'il vend à 9 Syllis la brique. Si tout marche bien (pas trop de casse et suffisamment de clients), l'opération est très rentable. Mais il y a un certain nombre d'imprévus et le briquetier doit toujours préfinancer les briques. Ceci implique que le revenu de l'entrepreneur se situe entre 1.000 et 4.000 Syllis. L'activité s'exerce difficilement pendant la saison des pluies.

L'un des briquetiers voudrait acheter une machine pour la fabrication des briques et souhaite obtenir à cette fin un crédit de l'Etat. L'autre voudrait un four électrique ou à gasoil et souhaite également obtenir un crédit par la même voie.

### 3) Changement de batterie et vulcanisation

A Kankan, nous avons interviewé un entrepreneur qui ne fait que charger des batteries et un second qui s'occupe également de vulcanisation. L'équipement joue un rôle majeur dans cette activité.

Le premier n'a pas son propre équipement et ne fait que transporter les batteries à un endroit où l'on peut les charger. Il se plaint qu'il lui manque l'électricité et qu'il n'a pas de groupe électrogène et un appareil pour charger les batteries. Son chiffre d'affaires est très réduit et son revenu très bas. Il souhaite un crédit pour acheter un stock de matières premières (batterie nouvelles et acide) et pour l'achat d'un groupe.

Le vulcanisateur est très bien équipé. Il a son propre groupe électrogène, un compresseur et un appareil pour charger les batteries. Il ne lui manque qu'un appareil pour vulcaniser à chaud. Puisqu'on ne trouve pas un tel appareil sur place, il a fabriqué lui-même une presse simple. Il se plaint aussi du manque de carburant qui entraîne une diminution de la circulation et par conséquent des réparations. Il voudrait bien avoir un crédit pour monter un atelier plus moderne et souhaite une formation professionnelle dans ce métier pour l'un de ses enfants.

4) Le commerce

Nous avons interviewé une commerçante pour mieux comprendre l'importance du petit commerce et pour vérifier l'origine des produits vendus. Cette commerçante interrogée à Labé a 27 ans. Son mari l'a aidé à monter l'affaire en achetant la table (125 Syllis) et le stock de marchandises. Elle vend les produits suivants:

- cigarettes de France importées via le Sénégal;
- sucre français importé via le Sénégal;
- savons, bonbons et piles importés de Sierra-Leone;
- allumettes suédoises venant de Dakar;
- noix de cola de Guinée;
- oranges guinéennes;
- boîtes de lait venant du Sénégal.

Toutes ces marchandises sont achetées au marché de Labé et ensuite vendues à la périphérie à des prix un peu plus élevés, mais surtout en petite quantité.

Cette commerçante n'a pas encore d'enfants et passe toute la journée (de 8h00 à 19h00) chaque jour derrière sa table, sauf s'il y a quelque chose à faire à la maison.

Il est difficile d'obtenir une réponse aux questions portant sur l'aspect financier. Nous estimons qu'elle gagne probablement 150 Syllis par jour. Elle trouve qu'il n'y a pas trop de concurrence à la périphérie de la ville. Il lui serait beaucoup plus difficile de vendre ses produits au ou autour du marché central. Elle ne croit pas qu'elle pourrait obtenir un prêt d'une banque et considère que la question du financement relève de son mari.

5) La cordonnerie

Le cordonnier interviewé à Boké n'est plus un cordonnier du sens classique. A cause de la rareté des peaux, il ne travaille pas le cuir. Il utilise les pneus et chambres à air pour

fabriquer des cordes, des sacs (pour puiser l'eau) et des chaussures. Il estime que "le caoutchouc est plus rentable que le cuir". Il répare également des chaussures et vend en même temps des boîtes vides comme mesure pour les commerçants. Son atelier est bien localisé, en face du marché. Il l'occupe avec un collègue qui fait la même chose. Ils partagent la location.

La technologie utilisée est très simple. Les deux se servent de quelques couteaux, marteaux, d'une enclume et quelques planchettes. Le cordonnier interviewé voudrait bien une formation additionnelle pour se perfectionner dans la fabrication des chaussures. Leur grand problème est l'approvisionnement en matières premières. S'il n'y a pas beaucoup de pneus et chambres à air, il est difficile de travailler régulièrement. En fonction de la clientèle et de l'offre, il achète peut-être 5 pneus dans la semaine, entre 20 et 40 Sylis chacun.

En vendant 3 cordes (à 60 Sylis) et 1 sac (à 70 Sylis) par jour (plus quelques réparations) et en travaillant 7 jours par semaine (\* 10 heures par jour), il a un chiffre d'affaires de presque 2.000 Sylis dans la semaine dont il lui reste un revenu net d'environ 1.500 Sylis.

Tous les deux ne veulent pas emprunter à une banque mais voudraient bien une petite aide pour obtenir un outillage plus moderne et complet.

#### 6) La fonderie d'aluminium

Les fondeurs d'aluminium fabriquent des casseroles, des louches et cocottes mais aussi des marmites, carters de moteurs et autres pièces mécaniques. Les résultats obtenus sont remarquables. Ils pourraient faire davantage de pièces pour l'équipement agricole et les tracteurs.

La technologie utilisée est traditionnelle: fonte d'aluminium de récupération, chauffage au charbon de bois, préparation des sables de moulage, moulage, coulage et finition.

Barroux (1980: 27) a déjà énuméré les problèmes de ces artisans:

- le manque de matière d'oeuvre: ils doivent acheter l'aluminium au marché parallèle de 140 à 150 Sylis le kilo, au lieu de 55 Sylis au prix du marché officiel auquel ils n'ont pas accès;
- le manque d'information technologique qui leur permettrait d'améliorer leur production;

- le manque d'outillage et d'équipement appropriés, creusets, enclumes, outils pour l'ébardage et surtout outillage pour le polissage et l'usinage.
- le manque de diversification de la production par le fait qu'ils ne disposent pas de modèles à reproduire, spécialement pour l'équipement ménager;
- le manque d'assistance tant pour le développement de leur production que pour la commercialisation de leurs produits;
- le manque d'accès au crédit.

Le fondeur interviewé à Boké a 33 ans et fait le métier déjà depuis bien longtemps. Il vient d'une famille de fondeurs. Il fait également des seaux et bassines (ferblanterie) et des baguettes pour les brochettes. Il y a plusieurs fondeurs dans l'atelier, mais chacun travaille à son compte. Le manque de tôle galvanisée (pour la ferblanterie) et d'aluminium sont les problèmes principaux qui empêchent la bonne marche de l'activité.

Il a un apprenti qui travaille comme lui chaque jour 10 heures. L'apprenti gagne sa vie avec des petites bricoles qu'il vend à son compte.

Le fondeur achète peut-être 4 tôles d'occasion dans la semaine (à environ 200 Syllis) et 5 à 6 kilos d'aluminium de 45 à 50 Syllis le kilo<sup>1</sup>. De plus, il achète régulièrement le charbon. Cinq kilos d'aluminium lui permet la fabrication d'une grande marmite (5 kg à vendre à 650 Syllis) ou de deux petites (à vendre à 350 Syllis). Avec la ferblanterie (une trentaine de seaux à 150 Syllis) et probablement encore une ou deux fontes dans la semaine, il gagne au moins 2.500 Syllis.

L'écoulement de la production n'est pas un problème. L'approvisionnement en aluminium est le goulot d'étranglement. Il souhaite qu'une solution au problème d'approvisionnement soit apportée par les autorités compétentes.

#### 7) La forge

Nous avons interviewé 7 forgerons. Une raison du nombre élevé de forgerons dans l'échantillon est le fait que beaucoup de gens pensent d'abord aux forgerons lorsqu'on leur parle d'industries villageoises existantes. Effectivement, il s'agit d'un métier à longue tradition et avec un niveau d'ingéniosité qui surprend souvent les visiteurs. Deux forgerons fabriquent,

---

1. Le prix à Boké est très inférieur au prix cité par Barroux pour Kankan.

par exemple, toujours des fusils de traite. L'un fait des perceuses manuelles, un autre des charrues et brouettes et un autre des charnières. Le plus souvent, ils fabriquent des dabas, coupe-coupes, houes et haches. Parfois ils ne font que réparer les instruments et ils savent réparer des articles assez sophistiqués (par exemple les joints des tuyaux d'irrigation).

Le métier de forgeron est souvent transmis de père en fils, ou si le fils fait autre chose, de grand-père à petit-fils (2 cas). Les forgerons sont généralement vieux (en moyenne ils ont 56 ans) et il se peut que les jeunes ne s'intéressent pas beaucoup à ce métier.

Les outils utilisés sont simples et le plus souvent ils les ont fabriqués eux-mêmes. Il s'agit de pinces, marteaux, enclumes, forges, couteaux, limes, tenailles et parfois un étau ou un tour représentant un investissement de 10.000 à 150.000 Syllis. Ils n'ont jamais un poste de soudure, ce qui est la grande différence avec les menuisiers métalliques dont nous parlerons ci-dessous. Ils utilisent le charbon et du rebut de fer ramassé et travaillent surtout sur commande.

A part l'âge (mentionné deux fois), presque tous mentionnent le problème d'obtention du fer, de la tôle et des outils de bonne qualité (limes, tours, etc). Tantôt il y a de petits commerçants qui passent pour vendre les matières premières, tantôt le forgeron est forcé d'aller en ville pour s'en procurer. Trois forgerons travaillent chacun seuls, les autres ont des apprentis, un associé ou travaillent avec leurs enfants.

Les chiffres d'affaires sont généralement peu élevés et les revenus se situent entre 800 et 3.900 Syllis par semaine (en moyenne environ 1.500 Syllis).

Les forgerons veulent surtout obtenir un crédit pour acheter plus de matières premières et des outils perfectionnés. Ceci suppose la disponibilité de ces matières premières et outils, ce qui n'est actuellement pas le cas. Il est possible que si l'approvisionnement était régulier, ils n'auraient pas besoin de ce crédit.

8) La réparation mécanique

Deux réparateurs-mécaniciens ont été interviewés. Les mécaniciens à Kankan et Boké se sont spécialisés en moteurs-diesel. A Kankan, il s'agit surtout de réparer des tracteurs, moto-pompes, bulldozers et camions et à Boké des voitures et des machines de Travaux Publics.

Dans ce métier, une bonne formation est essentielle. Le mécanicien le plus âgé (47 ans) a appris le métier en travaillant pour un Européen. Ensuite il a travaillé comme mécanicien dans un centre de recherche rizicole et pour Agrima. Le plus jeune de Boké (33 ans) a travaillé comme mécanicien pour une société étrangère. L'entreprise lui a donné un groupe électrogène assez important, des outils et des matières premières pour se lancer à son compte après 15 ans de service. Le groupe permet à quatre soudeurs de travailler. Ils paient le carburant. Un cinquième soudeur travaille pour le compte du mécanicien. Ce dernier est aussi aidé par 4 apprentis qui reçoivent entre 10 et 50 Syllis par jour en fonction du travail. Le manque de pièces détachées, et surtout de tôle et de cornières pour la soudure est son problème le plus important. Le fer doit parfois être acheté à Konakry. Le réparateur le plus âgé se plaint également du manque de pièces de rechange et d'équipement. Il veut moderniser son équipement et y ajouter par exemple, un tour. Il n'a pas d'atelier et le chantier n'est pas bien organisé. Il lui faut un hangar et un terrain beaucoup plus grands. Le plus âgé travaille avec un associé et deux apprentis qu'il paie (si tout va bien) jusqu'à 100 Syllis par jour. L'associé aurait au moins 1.000 Syllis par semaine. Dans son cas, le client doit parfois acheter les pièces à Konakry.

L'autre mécanicien a obtenu de son entreprise le groupe électrogène, un poste de soudure et une cisaille et ne peut donc pas évaluer la valeur totale des investissements. Il a commencé à travailler à son compte il y a un an mais il trouve que ça ne marche pas très bien. Pourtant il gagne probablement, comme l'autre à Kankan, au moins 4.000 Syllis par semaine.

Tous les deux veulent moderniser leur entreprise. Le plus jeune aura besoin de 10 millions de Syllis qu'il remboursera en 2 ans avec 7 pourcent d'intérêt. Il achètera une meule, une presse, un chalumeau oxyacétylénique et beaucoup de matières premières. Le plus âgé veut également investir plusieurs millions pour acheter des machines (un tour, un poste de soudure électrique, un poste oxyacétylénique et un pont automatique) et il veut construire un hangar. Tous les deux voudraient que le Gouvernement les aide à obtenir un crédit bancaire. Il semble être sûr que les mécaniciens les mieux formés et les mieux équipés pourront dépanner les FAPA (et d'autres propriétaires d'équipements agricoles) dans beaucoup de cas.

9) La menuiserie

Cinq menuisiers ont été interviewés: à Bardou, à Konakry, à Kankan et à Boké. Ils fabriquent des bibliothèques, des bancs, chaises, tiroirs, armoires, lits, des "salons", bureaux, buffets, comptoirs et fenêtres. Dans un petit village, il s'agit plutôt de fabriquer des bancs et fenêtres simples et dans la capitale de fabriquer des salons, bibliothèques et tiroirs avec formica. Un menuisier ébéniste peut aussi être considéré comme tapissier parce qu'il fabrique des salons (2 ou 3 fauteuils avec un banc) rembourrés et dispose pour cela de deux machines à coudre.

Seuls deux menuisiers ont des machines pour la menuiserie: deux tours électriques et toute une série de vieilles machines électriques: une scie, une toupie, une raboteuse, une machine à dégauchir, une mortaiseuse et un tour. Ils ont tous appris le métier au cours d'une période d'apprentissage, parfois à Dakar ou en Côte d'Ivoire, parfois dans une usine ou atelier moderne. Un des menuisiers explique que les machines ne l'intéressent pas: "en tant que privé, il sera difficile de les obtenir parce qu'il faut des devises. Il y a bien sûr le Ministère des PME, mais ils n'ont jusqu'à présent rien fait".

Trois menuisiers se plaignent qu'il manque souvent de bois et de contreplaqué ainsi que d'autres matières premières (colle, vernis, mousse, formica ou pointes). Deux menuisiers ne peuvent pas obtenir de machines (de rabotage ou à scier) et un autre en brousse ne peut pas se procurer les outils qu'il lui faut. Finalement un menuisier mentionne le manque de clients et un autre le manque de courant électrique comme le problème le plus important.

Un seul menuisier travaille sans aide. Les autres ont entre 2 et 7 apprentis et l'un partage le travail avec son frère. Ceux qui travaillent sans machines ont investi entre 20.000 et 50.000 Syllis. La machine à tour importée a coûté 90.000 CFA et la copie locale (moins sophistiquée) 6.500 Syllis. La valeur de toutes les machines électriques se monte à 1 million de Syllis même si la plupart sont déjà très anciennes.

Les revenus mensuels varient fortement selon le niveau d'équipement de l'atelier. Le menuisier en brousse gagne un peu plus de 1.000 Syllis par semaine, le menuisier avec machines en moyenne 9.000 Syllis!

Les menuisiers sont assez optimistes en ce qui concerne l'avenir. Ils veulent tous être aidés par l'Etat pour obtenir de bons outils, pour augmenter les débouchés, pour acheter des machines, pour une formation additionnelle ou pour acheter un grand stock de matières premières. Sauf un, tous voudraient un prêt bancaire (2 millions de Syllis en moyenne) pour acheter des machines ou un stock de bois.

10) La menuiserie métallique ou la soudure

Trois soudeurs ont été interviewés respectivement à Konakry, Kankan et Boké. Ils fabriquent des portes, des fenêtres, des lits et des grillages antivol. Un soudeur fait également des armoires métalliques et un autre répare les carrosseries des voitures et fabrique des charrettes à bras, des porte-bagages et des brouettes. Ils sont relativement jeunes (en moyenne 34 ans). Un poste de soudure est essentiel pour ce travail et permet aux soudeurs de faire des articles plus sophistiqués que les forgerons.

Tous les trois étaient apprentis, mais aucun d'entre-eux n'a eu une formation professionnelle. Ils se plaignent du manque d'électricité, d'outils et de matières premières (cornières, tôles et tuyaux, fer à béton et baguettes). Un soudeur voudrait aussi une machine pour tisser le fer, ce qui lui permettrait de faire également des sommiers.

Ils travaillent avec 4, 6 ou 8 apprentis. Dans l'atelier du premier, il y a aussi d'autres soudeurs parce qu'il y a plus souvent du courant à Konakry I qu'à Konakry III. Le deuxième a un ouvrier et le troisième travaille avec trois soudeurs qui font également des travaux pour eux-mêmes. C'est une façon de les récompenser qui est parfois utilisée aussi avec les apprentis.

A cause du manque de matières premières neuves, les soudeurs se débrouillent parfois avec la ferraille. Les soudeurs qui travaillent hors de Konakry doivent avoir un groupe électrogène parce qu'il n'y a pas de courant pendant la journée à Kankan et à Boké. Ils se plaignent parfois de trouver difficilement de l'essence.

Les lits sont le plus souvent vendus aux commerçants. Il y a aussi des Libanais qui fournissent les matières premières pour revendre les produits finis. Tous les trois travaillent parfois pour les services gouvernementaux mais la population reste le client principal. Deux déclarent que les affaires marchaient mieux avant quand on avait plus souvent d'électricité à Kankan et à Boké. Le soudeur de Konakry dit qu'actuellement la demande dépasse l'offre et que s'il y avait plus souvent de courant, il pourrait produire encore davantage.

Un poste de soudure coûte entre 30.000 et 150.000 Syllis, selon la marque et la nécessité qu'il a d'avoir un groupe électrogène. De plus, ils ont des outils qui valent environ 40.000 Syllis. Il est difficile de calculer le chiffre d'affaires et les revenus mais ils semblent gagner au moins 2.000 Syllis et parfois le double par semaine.

Les soudeurs veulent tous investir (en moyenne 1 à 25 millions de Syllis). Ils veulent renouveler leur atelier et acheter le matériel qui manque, un groupe électrogène, un meilleur poste de soudure ou une machine pour tisser le fer. Ils ont besoins de 6 ans pour rembourser et peuvent payer en moyenne 6 pourcent d'intérêt par an. Il semble qu'il s'agit d'une activité qui pourrait facilement être développée. Pour cela, il faut surtout un approvisionnement régulier en matières premières, du courant et la possibilité d'acheter certaines machines et outils en Guinée.

11) La peinture de voitures

Les deux peintres de voitures interviewés travaillent avec un mécanicien et un soudeur dans le même atelier (chacun à son compte, le cas à Kankan) ou avec un tôlier (qui calcule son propre prix pour les clients, le cas à onakry). Le métier s'apprend par une période d'apprentissage et tous les deux ont également des apprentis (2 et 6 respectivement). Le gros problème est encore une fois le manque de matériel: on ne trouve pas de peinture, de diluant, de pistolet, etc... Le peintre à Kankan a son propre groupe électrogène, autrement il ne pourrait jamais travailler.

Le chiffre d'affaires se limite à 1 ou 2 voitures par semaine ou à 2 ou 3 voitures à environ 10.000 Syllis chacune. Ceci leur permet de gagner entre 2.000 (1 voiture) et 6.000 (3 voitures) Syllis par semaine.

Les deux peintres ne veulent que du crédit pour monter un garage, améliorer leur équipement et acheter des matières premières.

12) Le travail de raffia

Nous avons rencontrés trois tisserands de raffia au Centre artisanal de N'Zérékoré et nous avons interviewé le plus âgé (il a 49 ans)<sup>1</sup>. Dans le temps, on faisait des vêtements tissés avec du coton, mais lorsqu'on ne trouvait plus de fil pour tisser, ils ont choisi le raffia. Les bandes tissées sont utilisées pour fabriquer des sacs pour femmes et des nappes de table. Le tisserand a appris le métier de ses parents. De son avis, tout le monde sait tisser. Il l'a appris à l'âge de 15 ans. Au Centre, il a appris avec ses copains le tissage du raffia sur un métier un peu plus grand que la normale.

---

1. Les autres artisans regroupés au Centre à une certaine époque l'ont quitté depuis longtemps.

Le grand problème est de trouver le raffia. Ils voudraient une camionnette parce que les lieux où ils peuvent en trouver sont loin du Centre. L'avantage de cette situation est qu'ils ne paient pas la matière première principale. Ils n'achètent que du fil et de l'encre (pour colorer le raffia) au marché. Le métier à tisser est également fabriqué par eux-mêmes et ils n'ont acheté qu'un couteau à un forgeron, quelques aiguilles et une paire de ciseaux.

La fabrication de deux sacs prend 5 jours, mais rapporte deux fois 700 Syllis, ce qui (une fois toutes les dépenses pour le travail déduites) revient à un revenu d'environ 1.200 Syllis par semaine. Ils peuvent facilement liquider leur production car ils ne travaillent que sur commande. Ils souhaitent surtout un crédit d'une banque pour l'achat d'une voiture qu'ils comptent rembourser en 3 ans avec un intérêt de 5 pourcent.

13) La réparation de radios

Un réparateur de radios a été interviewé à Boké. Il loue un petit atelier près du marché pour 500 Syllis par mois. Il est jeune (35 ans) et a appris son métier après un apprentissage de 8 ans. Depuis 12 ans, il travaille à son propre compte. Une liste dactylographiée datant de 1979 indique les tarifs. Les différentes réparations coûtent entre 350 et 750 Syllis.

Il a un apprenti qui reçoit 50 Syllis par jour, les jours où il y a du travail. Il a 5 fers à souder (à environ 1.000 Syllis), un appareil de mesure (5.000 Syllis) et des outils. Le manque de courant et de pièces détachées sont les problèmes les plus urgents. Une fois dans le mois, il va à Conakry pour acheter les pièces. Il dépense entre 2.000 et 4.000 Syllis à cette occasion.

Son chiffre d'affaires est de 2.000 à 3.000 Syllis dans la semaine, dont il lui reste entre 900 et 1.300 Syllis, en fonction du travail. Il voudrait bien un crédit pour acheter des pièces détachées; 25.000 Syllis lui permettra d'acheter un bon stock. Il pourrait rembourser le montant en 2 ans avec 10 pourcent d'intérêt.

14) La savonnerie

La femme qui fabrique le savon et le vend au marché a été interviewée au marché de Boké. Elle achète l'huile de palme (15 litres à 110 Syllis le litre achetés au marché pour chaque cuisson) qu'elle fait bouillir avec de l'eau. Ensuite elle ajoute de la soude (4 kilos de soude liquide achetée au marché à 175 Syllis le litre) et du sel (5 mesures, soit l'équivalent environ d'un kilo, achetées à 20 Syllis le kilo). Après avoir testé la qualité du mélange, elle verse le mélange dans des plateaux pour qu'il durcisse. Ensuite elle découpe le savon en barres. Il s'agit de savon blanc. Les femmes des villages autour de Boké vendent parfois du savon noir qui est apprécié pour ses effets médicaux.

Elle est aidée à la maison par deux enfants et fait la cuisson 2 ou 3 fois par semaine. Les 20 litres de matières premières donnent trois plateaux ou 50 barres qui sont vendues à 70 Syllis la barre ou 5 Syllis la pièce. Ceci implique qu'elle gagne environ 1.000 Syllis par cuisson ou, en en faisant 2 ou 3 par semaine, un revenu de 2.000 ou 3.000 Syllis par semaine. Elle ne va pas au marché les jours où elle fabrique le savon. Dans ce cas, c'est sa fille qui s'occupe de la vente. Le manque de soude, qu'on trouve difficilement sur le marché local, est le plus grand problème.

Elle a appris le métier avec d'autres femmes. On a besoin que d'un grand fût, d'une grande cuillère en bois et d'un couteau. La cuisson se fait à feu ouvert et l'introduction d'un four fermé (par exemple en argile) pourrait déjà diminuer la consommation de bois. Selon cette femme, le savon se vendait mieux il y a quelques années. Actuellement, il y a trop de femmes qui font la cuisson du savon et il y a trop de savon importé. Elle-même vend du savon d'Italie qui est venu du Sénégal et coûte 70 Syllis la pièce.

Elle aimerait obtenir un crédit du Gouvernement pour l'achat d'un moulin à pâte d'arachide (actuellement elle fait de la pâte manuellement et la vend avec le savon au marché) et pour l'achat des matières premières. Il semble qu'on pourrait facilement améliorer la qualité du savon et introduire un four fermé. Comme l'a montré l'expérience dans d'autres pays d'Afrique, le savon fabriqué à petite échelle peut être concurrentiel. Il faut dans ce cas chercher à remplacer l'huile de palme comestible par des huiles non-comestibles.

#### 15) Sculpture sur ivoire

Le sculpteur sur ivoire et bois interviewé à Kankan est un bon technicien et un bon artiste. Il fait des produits en ivoire, en dents d'hippopotame ou d'os de boeuf ou en bois rouge ou noir. Il est né dans le métier. A l'âge de 13 ans, il a commencé ce travail. Il a fait une longue période d'apprentissage. D'abord dans le métier et ensuite dans le commerce. Il a même travaillé pendant 2 ans à Paris où il a appris à travailler avec des machines et a acheté les machines qu'il utilise présentement. Il s'agit d'une dynamo qui fait tourner un axe supporté par quatre pailiers. Une scie, un tour, une meule et une machine pour faire le polissage peuvent y être branchés. Comme cela, il peut facilement travailler les matières premières pour fabriquer des stuettes, des bracelets et des pendentifs.

Les petits producteurs à Kankan ont monté une coopérative pour défendre leurs intérêts. La coopérative avait cinq branches: la sculpture, la bijouterie, la fonderie d'aluminium, la réparation de radios et horloges et la cordonnerie et tapisserie. La section sculpture comptait 91 membres au début. Maintenant, il n'en reste que 27 travaillant dans quatre ateliers. La coopérative a tout essayé, mais sans succès. On voulait vendre des produits à l'étranger, organiser l'approvisionnement en matières premières et avoir des devises pour importer certaines matières premières et machines. Rien n'a marché.

Les grands problèmes sont toujours le manque de bois noir, d'ivoire et de dents d'hippopotames. Il a 6 apprentis et il existe une division du travail. Lui s'occupe du dessin sur l'ivoire; les apprentis creusent les figures et il fait la finition des visages ensuite. Le polissage revient en dernier lieu aux apprentis. Pour le bois, ils travaillent plus indépendamment s'ils ont atteint un certain niveau technique. A cause du manque de matières premières mentionnées, on travaille actuellement surtout le bois rouge et les os de boeuf.

Il y a quelque temps, les affaires marchaient beaucoup mieux. On avait des clients européens et suffisamment de matières premières. De plus, il y avait des diamantaires à Kankan qui avaient beaucoup d'argent à dépenser. A cause de l'irrégularité du travail, il est difficile d'estimer le revenu net qui se situe probablement entre 25.000 et 30.000 Syllis dans le mois. Il voudrait surtout un crédit bancaire (partiellement en devises) pour l'achat de l'ivoire à l'étranger et l'achat de quelques outils. Il pense à l'équivalent de 5 millions de Syllis, remboursables en deux ans avec 5 pourcent d'intérêt.

16) La couture

Trois tailleurs ont été interviewés: un à N'Zérékoré, un à Konakry et un autre à Boké. Le premier s'est spécialisé dans la broderie, le deuxième dans les vêtements pour hommes (chemises, pantalons, costumes "trois poches") et le dernier dans la couture pour dames. Le premier a un apprenti et deux machines à coudre dont une machine électrique pour la broderie. Le tailleur de Konakry travaille avec 6 apprentis. Il a trois machines à pied et deux machines électriques. A Boké, il y a 3 tailleurs dans le même atelier, chacun à son compte et chacun avec son apprenti. Le tailleur interviewé a deux machines à pédales qui valent 6.000 et 8.000 Syllis. On peut acheter une machine électrique à partir de 20.000 Syllis.

Pour les tailleurs équipés de machines électriques, les coupures fréquentes d'électricité sont le seul problème. Pour les autres, le manque de fil noir, l'irrégularité du travail (avec de fortes concentrations à l'approche des jours de fêtes religieuses) et la lenteur avec laquelle les clients paient sont les plus grands problèmes.

Les clients fournissent normalement le tissu et le tailleur n'achète que le fil, le collant, l'élastique, la fermeture, les boutons, les aiguilles, la garniture, l'huile pour machine à coudre et le charbon pour le fer à repasser. Les tailleurs dépensent en moyenne 950 Syllis par semaine pour cela.

Le chiffre d'affaires est de l'ordre de 1.400 Syllis par semaine, ce qui implique un revenu net de 450 Syllis (sans même considérer la location de l'atelier ou les coûts de l'électricité). Ceci semble une sous-estimation. Sur la base de calculs de la consommation mensuelle, le revenu doit plutôt être de l'ordre de 2.000 Syllis par semaine.

Les tailleurs voudraient un prêt pour acheter de nouvelles machines et un stock de matières premières et pour agrandir l'atelier. Un tailleur demande que le Gouvernement augmente les débouchés en commandant plus souvent chez les petits tailleurs.

17) La teinturerie

La teinturière interviewée à Boké travaille pour le Centre Régional de la Promotion Féminine (CRPF). Elle teint des serviettes, des nappes, des pagnes, des draps et des tissus. Les tissus sont ensuite utilisés pour faire de grands boubous. Elle fait également la couture au CRPF ou à la maison où elle a également une machine à coudre à pédales.

Elle a appris le métier au cours d'une période d'apprentissage de trois ans à Boké et elle a fréquenté le CPF à Konakry pendant 6 ans. Depuis 10 ans, elle travaille payée à la tâche par le CRPF, qui fournit les matières premières, le lieu pour faire le travail, les instruments de travail et les "stagiaires" c'est-à-dire les jeunes-filles qui l'aident.

Le grand problème est encore une fois le manque de matériel. On trouve difficilement la teinture, les tissus, les colorants et le sel pour la teinture. C'est la Directrice du Centre qui s'en occupe, mais elle doit souvent aller à Konakry pour s'en procurer. Le manque de matières premières l'empêche également de monter son propre atelier.

A Boké, il n'y a que deux teinturières qui travaillent toutes les deux pour le Centre. Les autres ont arrêté parce qu'elles ne trouvaient plus les matières premières. Pourtant il y a une demande, surtout de la part des étrangers travaillant à la CBG.

Elle reçoit en nature une partie des tissus teints. La Directrice lui en donne et il n'y a pas une règle fixe en ce qui concerne la quantité. A cause du manque de matériel, la production a baissé. Il est donc difficile de dire combien elle gagne actuellement. Elle estime que son salaire s'établit à 5 pourcent du chiffre d'affaires.

Elle aimerait ouvrir son propre atelier et voudrait un crédit d'un million de Syllis pour se lancer. Elle pense que le Gouvernement doit l'aider à obtenir un crédit bancaire. Il nous semble que si l'approvisionnement en matières premières était assuré, les teinturières se débrouilleraient elles-mêmes pour trouver le capital pour les investissements, étant donné que la demande semble assez importante.

18) Le tissage

Un tisserand a été interviewé à Labé au Centre de l'Artisanat et l'autre à Pita. Il venait du Centre de Labé qu'il a quitté parce qu'il ne trouvait plus de fil à Labé. Les deux fabriquent des bandes noires et blanches et sont très jeunes (25 et 26 ans).

L'avantage du Centre est que les métiers sont disponibles, mais le fil est difficile à trouver et coûte cher. Pour l'autre, le problème de manque de fil joue aussi à Pita et il ne gagne pas suffisamment avec ce métier.

Le tisserand au Centre achète 4 paquets de fil blanc et 6 de fil noir au marché, respectivement à 4.800 et 7.500 Syllis. L'autre achète deux paquets de fil noir et un paquet de fil blanc. Ceci permet la fabrication de 10 pagnes qu'on peut vendre à 500 Syllis. Il peut faire deux pagnes dans une journée. Ce qui lui permet de gagner entre 1.000 et 2.000 Syllis par semaine.

A cause de la rareté et la cherté du fil, beaucoup de gens ont laissé tomber le tissage. Un tisserand souhaite investir dans un stock de matières premières. L'autre voudrait surtout plus de débouchés.

19) La tôlerie

Le tôlier interviewé qui répare la carrosserie des voitures travaille avec un mécanicien à Konakry (paragraphe 19 ). Il est Malinké et a fait cinq ans d'apprentissage à Bamako. Il a fréquenté l'école primaire jusqu'au CLII 2, mais n'a pas reçu de formation professionnelle. Il voudrait bien se perfectionner dans un centre de formation de l'Etat. Surtout pour apprendre à travailler avec un équipement plus moderne.

Il a un chalumeau, une bouteille de gaz, une bouteille d'oxygène et les raccords nécessaires (en tout 40.000 Syllis) pour travailler, à part les petits outils (11.000 Syllis). En même temps, il possède un générateur à carbure lui permettant de travailler également s'il n'y a pas de bouteilles de gaz ou d'oxygène disponibles. Il l'a acheté 75.000 CFA à une société installée à Konakry.

Le tôlier travaille avec 6 apprentis 10 heures par jour, 6 jours par semaine. Cinq apprentis sont logés et nourris et quatre sont apparentés au tôlier. Ils reçoivent 300 à 400 Syllis par semaine et 20 Syllis par jour pour le transport. Deux ouvriers qualifiés sont également nourris et reçoivent le prix du transport. Ils perçoivent 800 Syllis par semaine.

Il dépense 2 fois 1.130 Syllis pour une bouteille d'oxygène et 2 fois la même somme pour une bouteille d'acétylène par semaine. De plus, le tôlier achète 5 kilos de carbure (à 200 Syllis le kilo), les jours où il y a du travail. Finalement, il achète en moyenne 2 feuilles de tôle (à 1.000 ou 1.500) par voiture et un rouleau de baguettes pour 1.000 Syllis par mois.

Il est connu à Konakry, mais présentement il y a trop de petits ateliers qui se font concurrence. Par conséquent, la production est restée stable ces deux dernières années. Le travail lui permet de gagner au moins 3.000 Syllis par semaine, mais il n'a pas d'argent pour moderniser le garage. Il voudrait emprunter 1 million de Syllis à une banque et rembourser sur 10 ou 15 ans avec 10 pourcent d'intérêt. Un petit entrepreneur comme lui doit payer la patente, mais aussi une taxe sur le chiffre d'affaires et sur le bénéfice (BIC).

20) La vannerie

Le vannier et la vannière interviewés qui fabriquent des nattes de différentes dimensions, n'utilisent qu'un couteau et leurs mains.

La vannière a appris le métier de sa mère. Selon le vannier, tous savent le faire dans leur secteur, mais l'activité principale est l'agriculture.

Pour lui, les travaux agricoles sont le seul empêchement pour ne pas augmenter sa production de vannerie. La vannière fait aussi des travaux agricoles. Le fait qu'on trouve difficilement les plantes en saison sèche est son problème principal. Il faut alors aller très loin pour trouver la matière première.

Une natte de 1 sur 2 mètres lui a pris 2 heures hier, 3 heures ce matin, 3 heures dans l'après-midi et prendra encore 2 heures le soir. Un chargement permet la fabrication d'une ou deux nattes (en fonction des dimensions), ce qui rapporte 80 à 100 Sylis (les plus petites) ou 200 à 400 Sylis (les nattes les plus grandes). Le vannier fait 3 nattes par semaine mais il utilise les feuilles de ronier. Les nattes sont vendues à 350 Sylis. Lorsqu'il n'a pas de dépenses, son revenu dans cette activité est de 1,050 Sylis par semaine. La vente est très facile. La vannière n'a pas non plus de problème pour écouler sa production. Elle y gagne 400 Sylis par semaine.

Le vannier estime qu'il n'est pas réaliste de demander un prêt à une banque ou à un service gouvernemental. Il voudrait quand même de meilleurs moyens de production: un coupe-coupe et d'autres instruments plus modernes. La vannière veut continuer à travailler de façon traditionnelle.

